

CES PROJETS QUI NOUS RASSEMBLENT...

Résidence
Saint-André
Cyprian les Broses

La résidence
embellie et
transformée !

Place aux
habitants

Vie de la
copropriété :
investissez-
vous !



vi | urbanne

Un nouveau cadre de vie pour la résidence Saint-André

Projet d'envergure, la transformation des espaces publics de la résidence Saint-André en parc est achevée. Après plusieurs années de concertation, ce changement s'accompagne d'une plus grande implication des résidents dans la gestion de la copropriété.

Le parc en chiffres

29 cèdres atlantica

10 pins sylvestres

35 sophoras japonica

12 érables

83 tilleuls

29 chênes de variétés différentes

20 prunus de diverses variétés

6 liquidambers

16 arbres en cépée, essentiellement des érables

Située dans le quartier des Brosses, dans un environnement rendu difficile par la proximité du périphérique, la copropriété

Saint-André et ses 2 000 habitants respirent à nouveau.

Après un travail de fond mené par le Grand Lyon depuis 1998, en relation avec la copropriété, le cadre de vie des 641 logements répartis en dix immeubles et du centre commercial est passé du gris au vert nature, transformant le quartier en un lieu où il fait bon vivre.

Objectifs : réduire les déprédations, embellir le quartier et remobiliser les habitants.

Sur près d'un hectare, un espace boisé se dresse désormais au centre de la résidence avec plus 240 arbres aux essences variées. En partenariat avec la Ville de Villeurbanne, cette mise en terre a été réalisée en partie par des enfants de la résidence et de l'école primaire du quartier : une action de sensibilisation et d'implication nécessaire à la pérennité du projet.



En parallèle, des espaces ont été engazonnés ; d'autres ont été aménagés en clairières délimitées ou en aires de jeux pour les petits. Dès 2003, des concertations ont été menées par la Ville et le Grand Lyon pour connaître les attentes des résidents, dont les deux tiers sont des propriétaires occupants, et obtenir leur adhésion au projet. Aujourd'hui, l'expression "Vivre ensemble" prend tout son sens à Saint-André. La résidence suscite

une implication plus importante des habitants dans la gestion de la copropriété. Suite aux nouveaux aménagements, un collectif de mères de famille travaille en effet sur l'évolution du règlement de copropriété. Jusque-là, il était interdit à toute personne de fouler les 4 600 m² de pelouse mais cette situation ne satisfait plus les habitants qui aimeraient pouvoir y pique-niquer, faire une sieste ou tout simplement jouer au ballon. La proposition d'ouvrir certains espaces est donc actuellement soumise au conseil syndical avant le vote en assemblée générale. Elle est accompagnée d'une sensibilisation des familles au respect des espaces verts, notamment par le ramassage des déchets après un déjeuner sur l'herbe. L'entretien des plantations doit aussi figurer dans ce règlement. Une convention de gestion de l'éclairage public est en outre prévue entre la Ville et la copropriété ; la municipalité prenant en charge le matériel, la fourniture de l'électricité et l'entretien préventif. Et aux résidents : la gestion quotidienne ! En 2009, une "Mission d'accompagnement de la copropriété" va travailler sur les améliorations du fonctionnement de la résidence.

Témoignage

Nadia Lahmar,
animatrice-médiatrice de la Confédération syndicale des familles (CSF)

Mon rôle consiste à relayer les interrogations et les attentes des résidents auprès de la Ville de Villeurbanne et du Grand Lyon. Je m'attache à ce que la population s'implique dans son environnement et ne soit plus passive. Par exemple, en octobre 2007, quand les travaux ont débuté par l'arrachage d'arbres en mauvais état, les résidents ne comprenaient pas pourquoi on leur enlevait de la verdure malgré les panneaux explicatifs. Je

me suis très vite rendue compte qu'une partie de la population avait des difficultés à lire et qu'une réunion de présentation s'imposait. A la suite de l'intérêt suscité par cet échange, nous avons multiplié les rencontres afin de connaître leurs propositions et leurs idées sur les aménagements à venir. C'est ainsi qu'un toboggan a été installé sur l'une des aires. Mais le plus important, peut-être, c'est l'actuelle appropriation des espaces par les résidents. Ces derniers sont à l'origine d'un nouveau règlement et souhaitent participer à leur entretien.

